

Le budget de Rigolette - Paris - 1842

Puis, s'interrompant encore pour s'arrêter devant une boutique, la grisette¹ s'écria :

– Oh ! voyez donc la jolie pendule et les deux beaux vases ! j'avais pourtant déjà trois livres dix sous [3,50 francs] d'économies dans ma tirelire pour en acheter de pareils ! En cinq ou six ans j'aurais pu y atteindre.

– Des économies, ma voisine, et vous gagnez ?...

– Au moins trente sous par jour [1,50 franc], quelquefois quarante [2 francs] ; mais je ne compte jamais que sur trente, c'est plus prudent, et je règle mes dépenses là-dessus – dit Rigolette d'un air aussi important que s'il se fût agi de l'équilibre financier d'un budget formidable.

– Mais avec trente sous par jour... comment pouvez-vous vivre ?

– Le compte n'est pas long... Voulez-vous que je vous le fasse, mon voisin ? Vous m'avez l'air d'un dépensier, ça vous servira d'exemple...

– Voyons, ma voisine...

– Mes trente sous par jour me font quarante-cinq francs par mois, n'est-ce pas ?

– Oui.

– Là-dessus j'ai douze francs de loyer et vingt-trois francs de nourriture.

– Vingt-trois francs de nourriture !...

– Mon Dieu, oui, tout autant ! Avouez que pour une mauviette comme moi... c'est énorme !... Par exemple, je ne me refuse rien.

– Voyez-vous, la petite gourmande...

– Ah ! mais aussi là-dedans je compte la nourriture de mes oiseaux...

– Il est certain que, si vous vivez trois là-dessus, c'est moins exorbitant. Mais voyons le détail par jour... toujours pour mon instruction.

– Écoutez bien : une livre de pain, c'est quatre sous ; deux sous de lait, ça fait six ; quatre sous de légumes l'hiver, ou de fruits et de salade dans l'été : j'adore la salade, parce que c'est, comme les légumes, propre à arranger, ça ne salit pas les mains ; voilà donc déjà six sous ; trois sous de beurre ou d'huile et de vinaigre pour assaisonnement, treize ; une voie de belle eau claire², oh ! ça, c'est mon luxe, ça me fait mes quinze sous [0,75 francs], s'il vous plaît... Ajoutez-y par semaine deux ou trois sous de millet et de mouron pour régaler mes oiseaux, qui mangent ordinairement un peu de mie de pain et de lait, c'est vingt-deux à vingt-trois francs par mois, ni plus ni moins.

– Et vous ne mangez jamais de viande ?...

– Ah ! bien, oui... de la viande !... Elle coûte des dix et douze sous la livre : est-ce qu'on peut y songer ? Et puis ça sent la cuisine, le pot-au-feu ; au lieu que du lait, des légumes, des fruits, c'est tout de suite prêt... Tenez, un plat que j'adore, qui n'est pas embarrassant, et que je fais dans la perfection...

– Voyons ce plat.

– Je mets de belles pommes de terre jaunes dans le four de mon poêle ; quand elles sont cuites, je les écrase avec un peu de lait... Une pincée de sel... c'est un manger des dieux... Si vous êtes gentil, je vous en ferai goûter...

– Arrangé par vos jolies mains, ça doit être excellent. Mais voyons, comptons, ma voisine... Nous avons déjà vingt-trois francs de nourriture, douze francs de loyer, c'est trente-cinq francs par mois...

¹ Grisette : couturière qui travaille chez elle.

² Il n'y a pas encore d'eau à domicile dans Paris ; on achète l'eau aux marchands d'eau qui passent dans les rues.

- Pour aller à quarante-cinq ou cinquante francs que je gagne, il me reste dix ou quinze francs pour mon bois et mon huile³ pendant l'hiver, pour mon entretien et mon blanchissage... c'est-à-dire pour mon savon ; car, excepté mes draps, je me blanchis moi-même... c'est encore mon luxe... une blanchisseuse de fin me coûterait les yeux de la tête... tandis que je repasse très bien, et je me tire d'affaire... Pendant les cinq mois d'hiver, je brûle une voie et demie de bois... et je dépense pour quatre ou cinq sous d'huile par jour pour ma lampe... ça me fait environ quatre-vingts francs par an pour mon chauffage et mon éclairage.
- De sorte que c'est au plus s'il vous reste cent francs pour votre entretien ?
- Oui, et c'est là-dessus que j'avais économisé mes trois francs dix sous.
- Mais vos robes, vos chaussures, ce joli bonnet ?
- Mes bonnets, je n'en mets que quand je sors, et ça ne ruine pas, car je les monte moi-même ; chez moi, je me contente de mes cheveux... Quant à mes robes, à mes bottines... est-ce que le Temple n'est pas là ?
- Ah ! oui... ce bienheureux Temple... Eh bien ! vous y trouvez ?...
- Des robes excellentes et très jolies. Figurez-vous que les grandes dames ont l'habitude de donner leurs vieilles robes à leurs femmes de chambre... Quand je dis vieilles... c'est-à-dire qu'elles les ont portées un mois ou deux en voiture... et les femmes de chambre vont les vendre au Temple... pour presque rien... Ainsi, tenez... j'ai là une robe de très beau mérinos raisin de Corinthe que j'ai eue pour quinze francs ; elle en avait peut-être coûté soixante ; elle avait été à peine portée ; je l'ai arrangée à ma taille... et j'espère qu'elle me fait honneur ?
- C'est vous qui lui faites honneur, ma voisine... Mais, avec la ressource du Temple, je commence à comprendre que vous puissiez suffire à votre entretien avec cent francs par an.
- N'est-ce pas ? On a là des robes d'été charmantes pour cinq ou six francs, des brodequins comme ceux que je porte, presque neufs, pour deux ou trois francs. Tenez, ne dirait-on pas qu'ils ont été faits pour moi ? dit Rigolotte, qui s'arrêta et montra le bout de son joli pied, véritablement très bien chaussé.
- Le pied est charmant, c'est vrai ; mais vous devez difficilement lui trouver des chaussures... Après ça, vous me direz sans doute qu'on vend au Temple des souliers d'enfants...

Eugène Sue, *Les Mystères de Paris*, éd. Quarto Gallimard, 2009



³ Pour la lampe à huile.